



CALENDRIER CERTIFICATS COOPERATIFS D'ASSOCIES (CCA)

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère

2026						
	Prix de référence	Période de suspension	Date de début du carnet d'ordres	Date d'arrêté du carnet d'ordres (heure limite 16h30)	Date de confrontation	Date de paiement du dividende
JANVIER	P1	Du 01/01 au 01/02 inclus				
FEVRIER			02-févr	20-févr	27-févr	
MARS			23-févr	20-mars	31-mars	
AVRIL			23-mars	20-avr	30-avr	
MAI		Du 21/05 au 31/05 inclus	21-avr	20-mai	29-mai	
JUIN	P2	Du 20/06 au 02/08 inclus	01-juin	19-juin	30-juin	01-juin
JUILLET						
AOUT	P3		03-août	20-août	31-août	
SEPTEMBRE			21-août	18-sept	30-sept	
OCTOBRE			21-sept	20-oct	30-oct	
NOVEMBRE			21-oct	20-nov	30-nov	
DECEMBRE			23-nov	18-déc	31-déc	

Prix de référence :

P1 : Prix fixé par le Conseil d'Administration suite à l'arrêté des comptes du 31/12/2025

P2 : = P1 - dividende versé le 01 juin 2026

P3 : Prix fixé par le Conseil d'Administration suite à l'arrêté des comptes du 30/06/2026

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère

Société coopérative à capital et personnel variables

régie notamment par les articles L 511-1 et suivants et L 512-20 et suivants du Code Monétaire et Financier et les dispositions non abrogées du code rural, ainsi que par la loi du 10/09/1947 portant statut de la coopération.

Siège social : QUIMPER (29000) 7, Route du Loc'h
778 134 601 RCS QUIMPER